COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 27 septembre 2005

Présents:

Mesdemoiselles COSTA, POTEAUX Mesdames GOUGUEC, CAMION, DUCRET, KRAS Messieurs DERUY, LEMAN, LOBRY, MARQUILLY, POTTIER, RIBOT

Représentés:

Mademoiselle DUCROT (représentée par Mademoiselle Costa)
Madame HOUSSIER (représentée par Madame GOUGUEC)
Madame KOSMALA (représentée par Monsieur DERUY)
Monsieur CAZORLA (représenté par Monsieur POTTIER)
Monsieur DELAITRE (représenté par Monsieur POTTIER)
Monsieur GOSSAERT (représenté par Madame GOUGUEC)

Invités:

Madame Roselyne DELVALEE Monsieur Eric SEVERIN Monsieur Jean marie LAURENT

Excusés:

Monsieur DULION Monsieur DESPRES

Ordre du jour : CONSEIL EXCEPTIONNEL

Tous les acteurs de l'IAE sont invités à ce conseil.

- La démarche Qualité et réflexion sur la stratégie de l'IAE suite à l'obtention du label Qualicert
- Présentation du contrat de professionnalisation.

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci dessous :

- 2 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 15 % de présents. 4 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 46 %.
- 5 élus présents sur 7 pour le collège usagers soit 71 % de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 85%.
- Pas d'élu pour le collège A.

- 4 élus présents sur 4 pour le collège B, soit 100%.
- 1 élu présent sur 2 pour le collège IATOSS, soit 50% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%.
- Aucun membre de droit n'était présent.

Mme Camion débute en rappelant que ce conseil a été rajouté à la demande des conseillers suite à l'obtention du label qualité Qualicert le 21 juin dernier. Il y aura aussi une information par M Pottier sur le nouveau contrat de professionnalisation.

1. La démarche qualité et réflexion sur la stratégie de l'IAE.

Madame Camion expose la démarche Qualité « Qualicert », le déroulement de l'audit, les acteurs, les atouts (mise en place de procédures, formalisation, reconnaissance au sein de l'UVHC mais aussi vis à vis du ministère, des concurrents, mise en place d'une mémoire...), les contraintes (la certification n'est qu'un début, c'est la mise place d'une politique d'amélioration continue de la qualité, audit interne chaque année, remise en cause tous les 3 ans), la stratégie : mise en place des conditions d'amélioration de la qualité, comment l'institut tient compte des remarques et des propositions des étudiants et comment il y répond ?.

Le référentiel est distribué à tous les membres du conseil.

M Pottier fait remarquer que l'avenir de l'IAE passe par ce type de démarche et constate comme tous ceux présents ce soir qu'un grand nombre d'acteurs de cet institut ne se sentent pas encore concernés.

Il faut noter que ce conseil était ouvert à tous les acteurs de l'institut, programmé depuis juin. Mais il est persuadé que par contagion l'ensemble sera très bientôt à l'œuvre.

L'IAE de Valenciennes a démontré par l'obtention de ce label qu'il n'avait aucun complexe à avoir par rapport aux autres IAE puisque nous faisons partie du trio de tête, il nous reste plus qu'à fédérer. Le conseil à un rôle primordial dans cette démarche : il doit se saisir d'un certain nombre de domaines référencés, il doit orienter.

Les propositions dans ce domaine sont :

Doit-on programmer des communications annuelles régulières à chaque conseil sur des thèmes de la démarche qualité, nous l'avons déjà fait pour la recherche à deux reprises mais aussi pour les RI.

Il serait intéressant d'en avoir une : pour l'insertion et l'évolution professionnelle des étudiants

sur la politique de communication les relations avec les anciens le développement de la FC les moyens...

Ou alors consacrer un conseil annuel à la démarche, mais cela n'est pas judicieux, puisque la qualité est une démarche constante.

Toutes propositions nouvelles seront les biens venues.

M Pottier pense que le premier thème est primordial pour la stratégie de l'IAE.

Il propose que nous fassions un tour de table lors du prochain Conseil, afin de définir les choses. Voir document : Power Point.

2. Le contrat de professionnalisation.

A la demande de certains d'entre nous, M Pottier intervient sur la réforme de la formation professionnelle en particulier sur la professionnalisation : le contrat de professionnalisation. L'IAE peut dès maintenant, et nous avons déjà des demandes, se positionner sur ce créneau qui sera sans nul doute porteur.

Voir document : Power Point.

M. POTTIER clôture ce conseil et remercie tous les membres d'être venus exceptionnellement ce soir.

Le prochain Conseil de l'IAE aura lieu exceptionnellement le Mardi 11 octobre 2005 à 17h30.